



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction régionale  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement  
et du Logement

BRETAGNE

# Profil environnemental régional de Bretagne



Ressources  
Énergie et climat. Développement durable  
Prévention des risques. Infrastructures, transports et mer

Présent  
pour  
l'avenir

# 1- Qu'est ce qu'un profil environnemental

( circulaire « territorialisation du Grenelle » 23 mars 2009 )

- Un diagnostic de l'état de l'environnement sur le territoire
- Des orientations et des enjeux
- Une territorialisation par territoires infra-régionaux :

***Profil environnemental régional***

***profils par pays***

# Objectifs du profil environnemental régional

## Objectifs généraux

**Contribuer à l'évaluation environnementale des plans et programmes ( FEDER, CPER,.. )**

**Disposer d'éléments de référence pour les études d'impacts et la réalisation des avis environnementaux et pour améliorer la prise en compte de l'environnement dans les plans, programmes et politiques sectoriels, dans une perspective de développement durable (CPER, PASER...)**

**Partager ces éléments avec les acteurs du territoire et le public ( démarches de planification : SCOT, etc,...)**

# Conception et méthode

Le nouveau profil environnemental comprendra une **partie régionale et une partie infra-régionale** correspondant aux 21 périmètres de pays .

Le document final sera conçu pour une **diffusion internet, cd-rom et papier** , avec nombreuses **cartographies**.

Référence au **guide méthodologique national du CGDD 2010**

**Vision systémique** ( l'environnement perçu comme un système)

« **co-construction** » : démarche partenariale

# ➤ Quel Contenu :

- une actualisation du diagnostic ( à partir essentiellement du document de Bretagne Environnement « L'environnement en Bretagne – Cartes et Chiffres Clés 2011 » [Bretagne Environnement](#)
- une identification des enjeux environnementaux au regard des évolutions constatées et en rapport avec les engagements du Grenelle de l'environnement (notamment les questions d'énergie et d'émissions de GES, ...),
- des orientations stratégiques elles mêmes définies par des documents stratégiques tels que le CPER ou outils existants (ou en cours s'ils sont suffisamment avancés et consensuels, type SRCAE, SRCE), ou à définir lorsque l'analyse des enjeux les rend souhaitables.

# Organisation du document final

principes : organisation par enjeux

- Introduction- contexte régional
  - I enjeux régionaux et orientations stratégiques
  - II territorialisation des enjeux
  - III fiches de synthèses pour chacun des 21 pays bretons
  - IV tableau de bord des indicateurs de suivi ( tronc commun national +indicateurs régionaux stratégiques)
- + annexe textes législatifs et réglementaires

## 6 enjeux transversaux

- › **Renforcer la protection des espaces naturels et de la biodiversité**
- › **Cultiver la spécificité maritime et littorale de la Bretagne**
- › **Favoriser les actions visant à s'adapter aux changements climatiques et à les atténuer**
- › **Promouvoir la santé environnementale**
- › **Poursuivre l'acquisition et renforcer la diffusion des connaissances**
- › **Favoriser l'intégration des paramètres environnementaux dans les décisions des acteurs locaux**

## 3 enjeux sectoriels

- › **Urbanisation et cadre de vie**
- › **Activités économiques**
- › **Activités récréatives et de loisirs**

# Organisation du profil

Structuration type de chaque fiche enjeu dans le cadre du Profil

Titre de l'enjeu

Notion (enjeux transversaux) ou Problématique (enjeux thématiques)

*Brève explicitation sur ce que recouvre l'enjeu*

Historique et dimension régionale

*Eclairages, données essentielles sur la situation au niveau régional*

Orientations stratégiques

*4 à 8 orientations par thématique, formulées avec un verbe d'action*





## 2 - Enjeux et orientations stratégiques

EXEMPLE

# Enjeux et orientations stratégiques

Enjeu transversal 1 :

Renforcer la protection des espaces naturels et de la biodiversité

## Orientations stratégiques

*Préserver le patrimoine naturel remarquable de la Bretagne*

*Renforcer les aires protégées sur terre comme sur mer*

*Préserver et améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques*

*Préserver et remettre en état les continuités écologiques*

*Reconquérir les zones humides et leurs fonctionnalités*

*Préserver et recomposer le bocage*

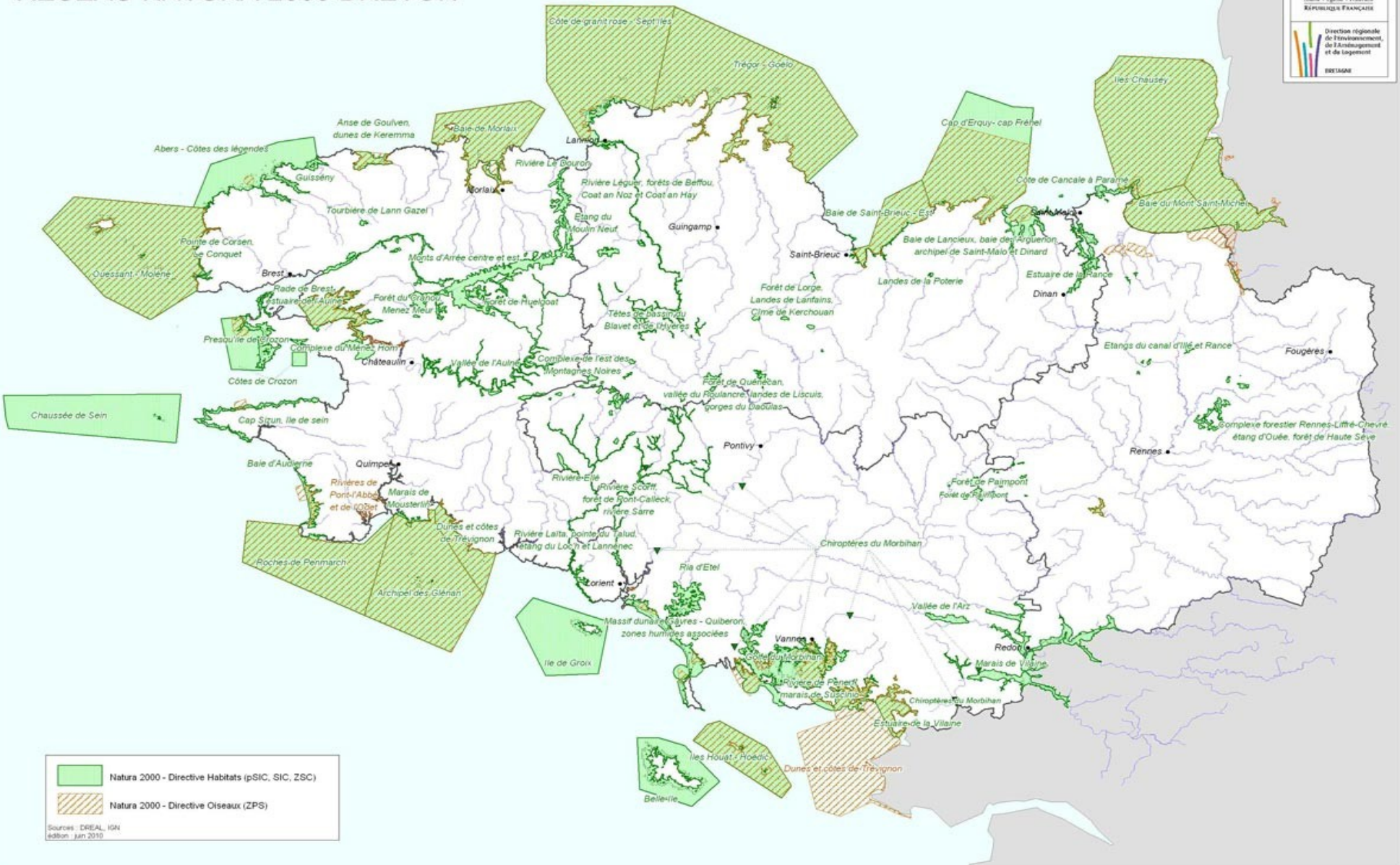
*Lutter contre l'introduction et la prolifération des espèces invasives*

## Le patrimoine naturel remarquable en Bretagne





# RÉSEAU NATURA 2000 BRETON

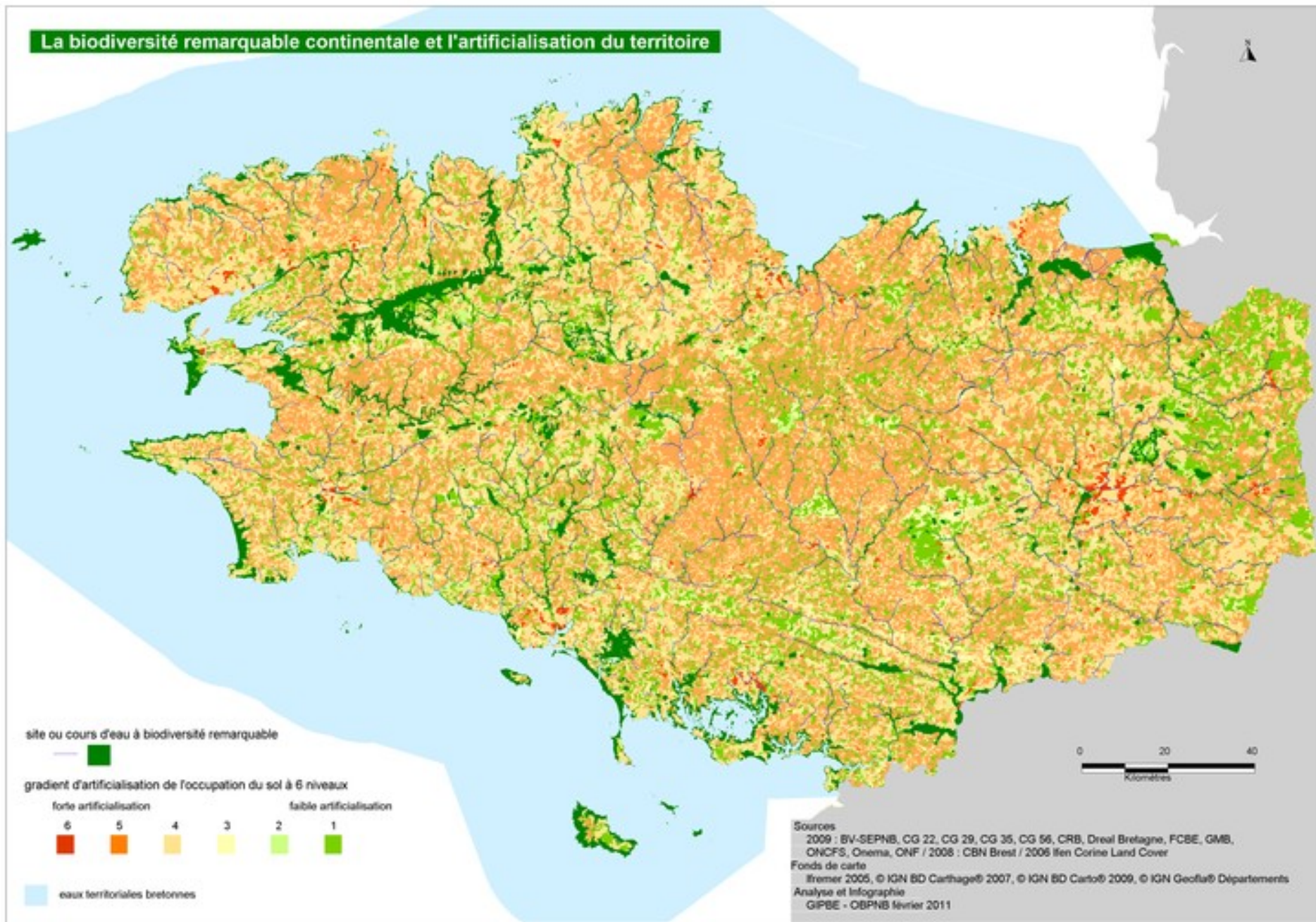






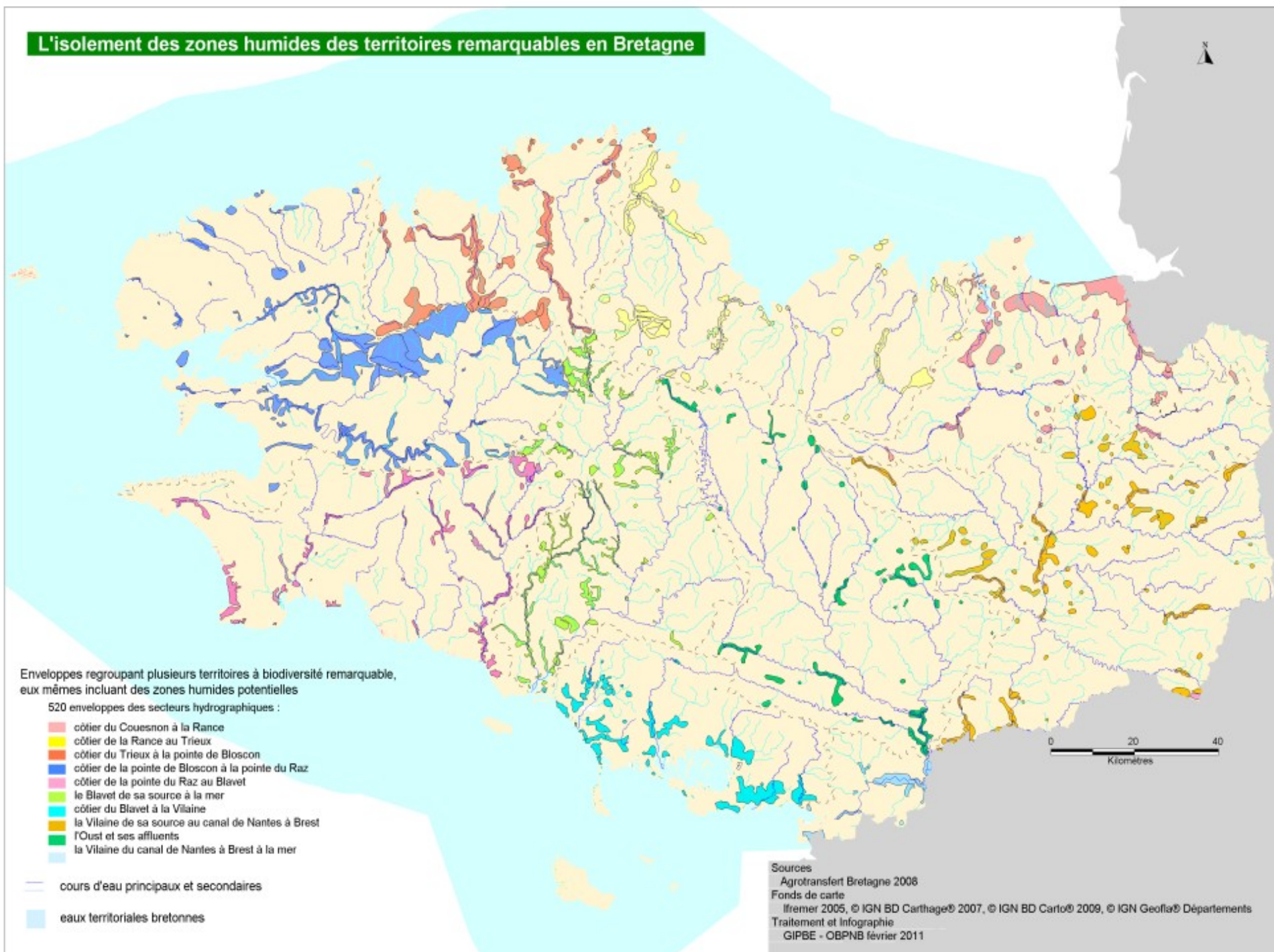


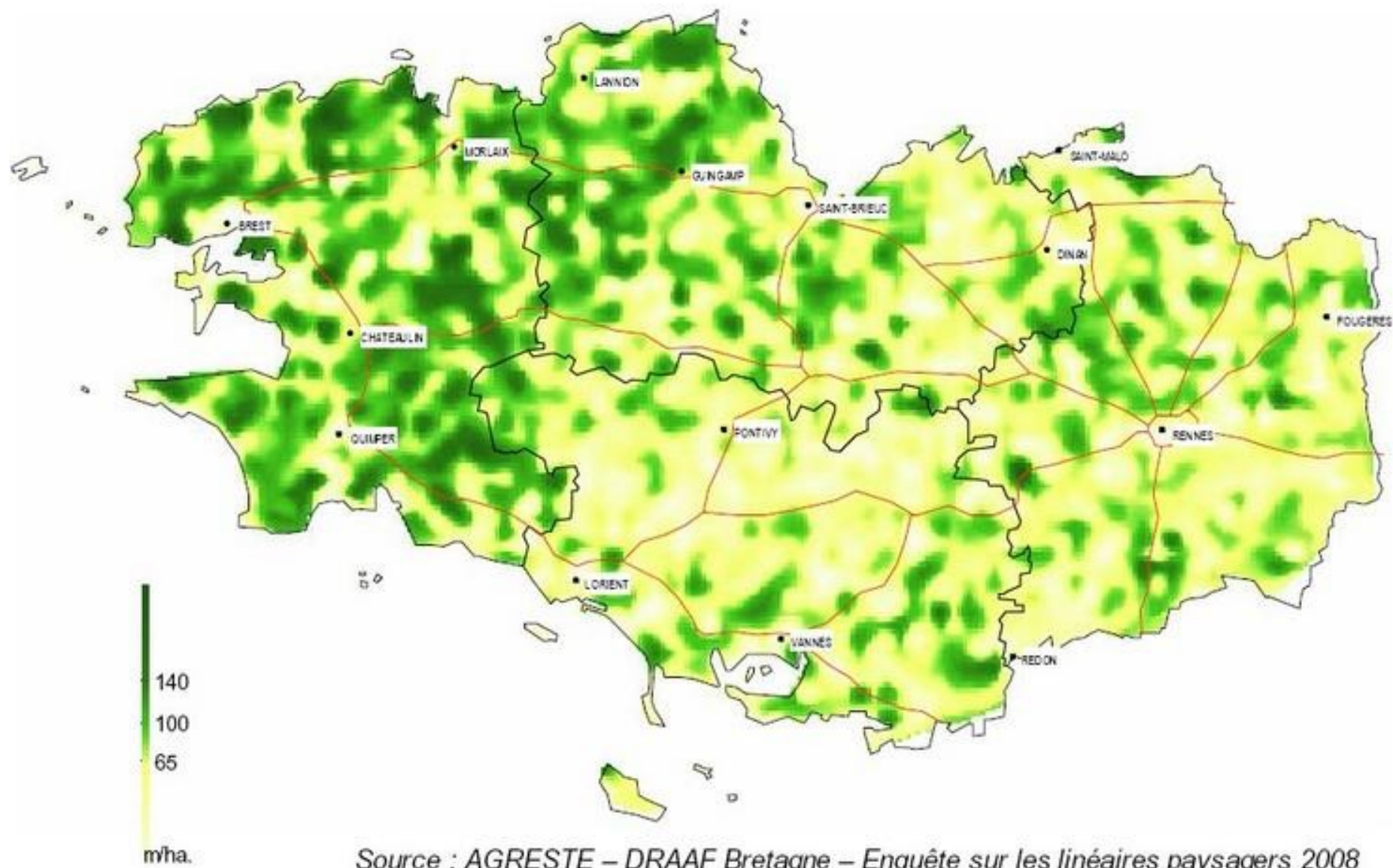
## La biodiversité remarquable continentale et l'artificialisation du territoire





## L'isolement des zones humides des territoires remarquables en Bretagne





Source : AGRESTE – DRAAF Bretagne – Enquête sur les linéaires paysagers 2008



# Calendrier

Novembre décembre 2011: 1ere phase d'évaluation

Janvier à Mars 2012 : 2eme phase : recueil de données

Avril à juillet : 3eme phase : définition des enjeux,

( atelier en avril, consultations puis validation en copil mi - juillet )

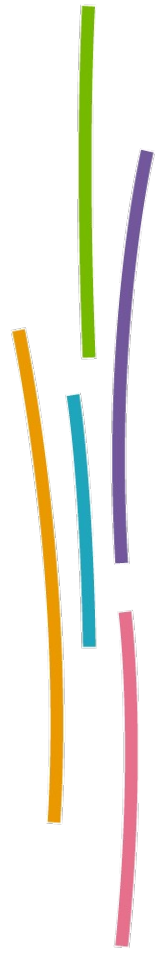
Validation au comité de pilotage du 4 octobre 2012

document d'étape prêt fin octobre 2012 .

concertation : décembre 2012 janvier 2013

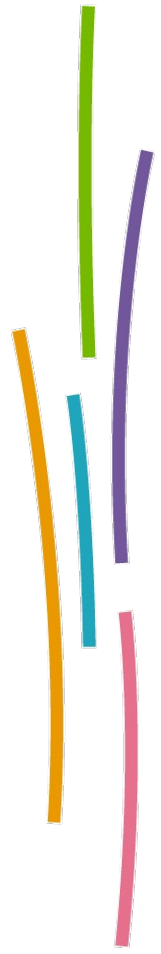
réalisation des fiches par pays : janvier 2013

publication ; 1er trimestre 2013



# Modalités proposées pour la concertation

- présentation du document d'étape au comité « Grenelle » le 8 novembre puis corrections pour tenir compte des avis exprimés
- périmètre de la concertation: membres du comité Grenelle + structures de Scot + structures de pays + partenaires et organismes consultés pendant l'élaboration
- contenu : document d'étape + grille de territorialisation par pays – questionnaire par internet
- retour des contributions à la DREAL
- restitution : document de synthèse des contributions envoyé à chaque partenaire
- document final et séminaire



méthode de recoupement  
enjeux / territoires de pays

questionnaire concertation PER

		Secteurs ruraux en développement
Renforcer la protection des espaces naturels et de la biodiversité	Préserver le patrimoine remarquable de la Bretagne	2
	Préserver et remettre en état les continuités écologiques	2
	Reconquérir les zones humides et leurs fonctionnalités	2
	Préserver et recomposer le bocage	3
	Lutter contre l'introduction et la prolifération des espèces invasives	3
Cultiver la spécificité maritime et littorale de la Bretagne	Préservation de la valeur de l'interface Terre / Mer avec vision systémique de sa gestion et de ses usages spécifiques ou non	1
	Prise en compte des conflits d'usage liés au milieu maritime et littoral et de leur évolution	1
	Intégration des problématiques de submersion marine et changements climatiques	1
	Prise en compte des problématiques liées au transport maritime	1
Favoriser les actions visant à s'adapter aux changements climatiques et à les atténuer	Maîtriser la consommation énergétique dans les secteurs du bâtiment et du transport	3
	Favoriser la production d'énergie renouvelable	2
	Promouvoir les actions de productions, consommations décarbonnées	3
Construire une culture santé environnement	Prendre conscience des réelles problématiques de l'air extérieur en Bretagne	2
	Conserver la qualité de l'alimentation en eau potable et la confiance de ses utilisateurs	3
	Surveiller la qualité des eaux côtières et améliorer la communication sur le sujet	1
	Améliorer la communication sur la problématique d'air intérieur	2
	Informersur l'essor de nouveaux risques sanitaires	2
Urbanisation et cadre de vie	Généraliser les démarches de gestion économe et durable de l'espace	3
	Prendre en compte la nature en ville	1
	Poursuivre les efforts d'optimisation de la filière déchets	3
	Lutter contre les pollutions diffuses (impacts sur les sols, l'eau et l'air) et les nuisances sonores et olfactives	2
	Protéger les paysages de Bretagne	3
	Prévenir les risques naturels (inondations, submersion marine...)	1
	Préserver la qualité agronomique des sols	3
Filières agricoles, industries et autres activités économiques	poursuivre la politique d'amélioration de la ressource en eau	3
	Diminuer les pollutions de l'air et les émissions de GES liées aux activités humaines (industrie, agriculture,...)	2
	Consolider le développement d'une agriculture durable sur le territoire breton	2
	Réduire le gisement des déchets des activités économiques	1
	Réduire le transport des marchandises par la route	3
	Augmenter significativement la part des énergies renouvelables dans la production énergétique en valorisant les potentiels bretons	3
Tourisme et activités récréatives	Maîtriser l'impact sur les milieux naturels et la biodiversité	1
	Maîtriser les impacts sur l'environnement (eau, énergie, matériaux, pollutions,...)	1
	Maîtriser la consommation d'espace spécifique	1
	Prendre en compte et gérer les conflits d'usage en milieux naturels, notamment littoraux et marins (les, sentier littoral, espaces marin...)	1
		<b>20</b>



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction régionale  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement  
et du Logement

BRETAGNE

# Profil environnemental régional de Bretagne

*pour plus d'information :  
service connaissance prospective  
évaluation*

[Dominique.le-roy@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Dominique.le-roy@developpement-durable.gouv.fr)

Ressources, territoires, habitats et logement  
Énergie, climat, Développement durable  
Prévention des risques, Infrastructures, transports

Présent  
pour  
l'avenir

